



## COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 14 MARS 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale  
M. Dany Carpentier, président et conseiller municipal  
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 14 h 21)  
Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre  
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale (départ : 15 h 12 à 15 h 20)

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 13 h 02)  
M<sup>me</sup> Maryse Bellemare, conseillère municipale (13 h 03 à 13 h 47)  
M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire  
M. Pierre-Luc Clément, directeur, aéroport de Trois-Rivières (départ : 14 h 23)  
M. Clyde Crevier, coordonnateur – Mobilité durable et circulation (arrivée : 14 h 16)  
M. Robert Dufresne, chef de service – Développement, redéveloppement et programmes  
Mme Anne-Laurence Dumont, architecte paysagiste (arrivée : 13 h 11, départ : 13 h 33 à 13 h 46 et 15 h 1 à 15 h 41)  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification  
M. Patrice Gingras, directeur – Génie  
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et développement durable  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet – Cabinet du maire (arrivée : 13 h 03)  
M. Marc-André Hould, attaché politique (départ : 14 h 58)  
M<sup>e</sup> Sarah Landry, juriste en accès à l'information  
Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme  
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs  
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
M. Guy Plamondon, coordonnateur – Mobilité durable et circulation (arrivée : 13 h 28)  
M. Mathieu Pronovost, coordonnateur – Règlements et plan d'urbanisme  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communication et participation citoyenne (départ : 15 h 12)  
Mme Pamela Andréa Soto Abasolo, coordonnatrice – Schéma et plan d'urbanisme (arrivée : 13 h 12)  
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 13 h 12)  
M. François Vaillancourt, directeur général

Absence : M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre

***Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

1. **Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 13 h 01. M. Dany Carpentier préside la rencontre, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et rappelle aux membres du Comité les règles d'intervention pendant les réunions.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Dany Carpentier demande aux personnes présentes s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous y consentent et la réunion est enregistrée.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 février 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 14 février 2023 est adopté à l'unanimité.

5. **Mise à jour – enlignement des cinq coins**

M. Marc-André Godin revient sur le secteur des cinq coins, et rappelle aux membres du Comité que son équipe travaille sur le dossier depuis plusieurs années puisqu'il s'agit d'un secteur stratégique pour le développement de nouveaux projets. Ainsi, l'objectif de la présentation est d'informer les membres du Comité des démarches amorcées pour l'acquisition d'un immeuble pour le développement de logements sociaux dans le secteur. En effet, M. Godin rappelle aux membres qu'en 2016, le Conseil municipal avait privilégié une approche d'acquisition suivant les opportunités qui s'offraient à la ville. Il ajoute qu'avec l'acquisition du lot situé au 675 de la rue des Forges, la Ville sera dans une situation où la superficie détenue sera assez importante pour y implanter un développement majeur. Par conséquent, M. Robert Dufresne présente aux membres du Comité l'historique des cinq coins, ses caractéristiques, ainsi que les forces et les faiblesses du secteur. Enfin, il rappelle aux membres que le secteur est une porte d'entrée attractive du centre-ville, et que la vision adoptée en 2016 s'oriente vers le redéveloppement des cinq coins en favorisant la mixité des usages et une cohabitation harmonieuse des modes de transports. M. Dufresne termine en présentant aux membres du Comité le projet qui pourrait y être implanté suite à l'acquisition du 675 de la rue des Forges, soit le développement de 32 unités de logements sociaux, et présente les plans projetés de réaménagement de l'entrée de Ville.

Les membres du Comité discutent de l'opportunité d'acquisition de lots, de la vision adoptée en 2016, ainsi que des plans projetés au niveau de la mobilité durable et des espaces verts, et M. Robert Dufresne précise que le projet sera soumis au Plan d'implantation et d'intégration

architecturale (PIAA) après l'acquisition du lot à même le Fonds de développement du logement social.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de procéder à l'acquisition du 675 de la rue des Forges, pour permettre le développement d'un projet de logement social sur l'ilot formé par les rues des Forges, Saint-Denis, Saint-Georges et la ruelle Boivin, le tout, conformément aux orientations adoptées en 2016. Adopté à l'unanimité.

**6. Participation au Comité de cohabitation de l'aéroport de Trois-Rivières**

M. Pierre-Luc Clément présente aux membres du Comité les démarches réalisées par l'administration de l'aéroport de Trois-Rivières en développement durable, et explique que les mesures environnementales, économiques et sociales prises favoriseront le développement durable tout en limitant les conséquences causées par les activités de l'aéroport. M. Clément précise que le Comité de cohabitation aura comme mandat de faire des recommandations à Transports Canada quant à la gestion de l'impact sonore. De plus, il souligne les efforts de l'aéroport en matière d'évaluation des GES, de leur participation au fonds Éclorre, et indique que l'aéroport a reçu l'accréditation « Airport Carbon Accreditation » niveau 1 en plus d'avoir remporté le prix de reconnaissance du Réseau québécois des aéroports. Enfin, M. Clément présente aux membres du Comité les conclusions des études des impacts sonores réalisés en 2019 et en 2021, ainsi que les mesures mises en place pour la gestion de ces impacts sonores : l'ajout d'un document question et réponse sur le bruit à l'aéroport, la mise en place d'un formulaire de plainte en ligne, le développement d'une procédure de test moteur, le développement du Plan de gestion de l'impact sonore, le développement d'une proposition pour une carte d'information aérienne. Il termine la présentation en informant les membres qu'une des mesures du Plan de gestion de l'impact sonore est la création d'un Comité de cohabitation citoyenne. Ce Comité avant-gardiste serait composé, entre autres, d'un élu du district des Forges et d'un élu du district des Carrefours, et d'un représentant de la Ville à titre d'expert invité. Par conséquent, M. Clément demande aux membres du Comité de se positionner face à la proposition quant à la composition du Comité de cohabitation de l'aéroport de Trois-Rivières.

Les membres du Comité discutent de la présentation, et M. Dominic Thibeault félicite l'administration de l'aéroport de leur proactivité et de leur engagement face au développement durable. Enfin, M. Dany Carpentier propose à M. Clément qu'un représentant de la Santé publique soit nommé pour faire partie du Comité de cohabitation.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président souligne l'initiative de l'administration de l'aéroport, et recommande la nomination d'un élu du district des Forges et d'un élu du district des Carrefours pour siéger à titre de membre du Comité de cohabitation de l'aéroport de Trois-Rivières. De plus, le président recommande la nomination de Me Annie Pagé pour représenter la Ville à titre d'expert invité. Adopté à l'unanimité.

7. **Logement – suivi de la Politique d’habitation**

Mme Myriam Lavoie rappelle aux membres du Comité qu’une consultation publique concernant la Politique d’habitation a eu lieu le 8 mars 2023, et présente les démarches de participation qui ont été réalisées. De plus, elle rappelle aux membres que l’objectif de cette politique est de créer un marché favorable pour le développement de logements abordables et de générer des solutions novatrices aux enjeux de l’habitation. Pour se faire, quatre orientations ont été développées : arrimer le développement de nouveaux logements avec les besoins de la population trifluvienne, favoriser un contexte d’habitations abordables tout en contribuant à augmenter l’offre de tout type, développer l’offre d’habitation dans le respect des orientations urbanistiques, favoriser la qualité de vie des ménages locataires en s’assurant que l’offre de logements locatifs se développe dans des milieux de vie de qualité. Ensuite, Mme Lavoie présente aux membres du Comité les onze actions énumérées au plan d’action, et explique que ce premier plan d’action est d’une durée de cinq ans pour permettre de réaliser des actions concrètes à court terme et d’établir comme cible le logement social et abordable. Enfin, M. Marc-André Godin propose que la Ville agisse en tant que leader dans la facilitation du développement de logements sociaux et abordables, le tout, en déterminant des actions précises et réalisables.

Les membres du Comité discutent de la Politique d’habitation, des enjeux de la crise du logement et de la densification dans les premiers quartiers et le noyau villageois, et tous conviennent d’aller de l’avant avec la présentation de la politique au Conseil municipal en avril 2023.

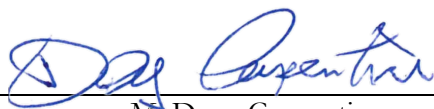
**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s’exprimer, le président recommande d’aller de l’avant avec la présentation de la Politique d’habitation au Conseil municipal pour son adoption en avril 2023. Adopté à l’unanimité.

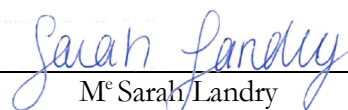
(...)

**Levée de la réunion**

La réunion est levée à 16 h.



M. Dany Carpentier  
Président du Comité et conseiller  
municipal



M<sup>e</sup> Sarah Landry  
Juriste en accès à l’information